

Théorie des salaires et offre travail

Pierre Harvey

Volume 34, Number 3, October–December 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001336ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001336ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, P. (1958). Théorie des salaires et offre travail. *L'Actualité économique*, 34(3), 484–489. <https://doi.org/10.7202/1001336ar>

ciences individuelles que se forge la conscience collective d'une nation: tous nous avons intérêt à ce que nos revendications personnelles s'harmonisent avec l'intérêt collectif.

Jean MEHLING

Théorie des salaires et offre de travail

Depuis qu'a été lancée la doctrine du plein emploi, on s'est peu préoccupé d'étudier les lois du marché du travail. Les économistes ont bien raffiné les modèles devant rendre compte de l'action syndicale comme unité de négociation, mais la dynamique du marché du travail n'a pas avancé d'un pas. On a en particulier à peu près totalement ignoré les problèmes soulevés par les variations de l'offre globale de travail; on s'est ordinairement contenté dans la plupart des travaux d'assimiler l'offre globale de travail à la population active et on a fait porter l'effort sur l'offre par marché particulier. Cette offre a toujours été d'ailleurs considérée elle-même comme une fonction du taux des salaires. La cinquième conférence de l'International Economic Association, qui avait pour thème «la théorie du salaire», s'est préoccupée récemment de la question de l'offre de travail. Le professeur Demaria y a présenté une communication concernant l'offre de travail dans l'ensemble de l'économie et sur un marché particulier.¹ Dans le cas du marché particulier, il se contentait d'ajouter quelques spécifications aux modèles connus, ou l'offre de travail est représentée par une courbe en forme de Z, établie elle-même en fonction des taux de salaires. Dans le cas de l'offre globale, l'auteur faisait intervenir une fonction comprenant dix variables: salaire, mouvements de population, distribution de la population active par âge, migration, productivité, mobilité du travail, etc. Mais il considérait ensuite, par hypothèse, toutes ces variables comme des constantes, sauf le salaire. L'auteur discute ensuite son problème en prenant en considération, non pas le revenu lui-même exclusivement, mais le genre de vie auquel le travailleur est habitué, ce qui revient à dire que le salarié n'est pas exclusivement intéressé par

1. «The Theory of Wages», *Proceedings of a Conference Held by the International Economic Association*, édité par J. T. Dunlop, MacMillan and Co., London, 1957. Cf. chap. 21, «Aggregate and Particular Labour Supply Curves», par Giovanni Demaria, Bocconi University, Milan, Italy, pp. 327-333.

la somme de ses gains, mais aussi par le temps que son travail lui laissera pour dépenser ces gains eux-mêmes.

Ce n'est là, en fait, qu'une spécification des vieux concepts d'utilité marginale et c'est d'ailleurs en termes d'utilité marginale du revenu gagné et de désutilité marginale du travail que l'auteur construit son propre modèle. Les spécifications qui en résultent ne manquent pas d'intérêt, mais elles se situent dans le prolongement des discussions classiques: le contact avec la réalité concrète reste lointain et même pratiquement nul.

En réponse au professeur Demaria, le professeur Bent Hansen proposait, lui, qu'on analyse le marché du travail par le recours à une méthode analogue à celle qu'on utilise dans l'analyse de la demande du consommateur¹. L'offre de travail correspondrait alors à une fonction d'utilité englobant l'ensemble de l'unité familiale et non plus seulement le travailleur isolé. L'utilité (u) des différents types de biens (x) et celle des loisirs (l) des membres de la famille seraient alors prises en considération comme suit:

$$U = u(x_1 \dots x_m, l_1 \dots l_m)$$

À ceci viendrait, comme dans la théorie de la demande du consommateur, s'ajouter une fonction rendant compte des limites du budget familial²:

$$\sum px = w(24 - l)$$

Il y a peu de chances qu'une telle proposition réussisse à satisfaire ceux que préoccupe le marché du travail concret: la dynamique du marché du travail surtout ne saurait jamais être atteinte à partir de tels modèles qui, malgré tout, restent assez simplistes. Un problème, en particulier, ne peut être touché par ces schémas: celui des liaisons entre la conjoncture et l'offre de travail. En fait, cette question se trouve au centre des difficultés que soulève l'analyse du marché du travail.

Si en effet on considère la très longue période, l'offre de travail garde peu de mystère: la démographie et la sociologie suffisent à expliquer les mouvements de la population active et donc de l'offre de travail. Mais à plus court terme, c'est-à-dire au cours d'une période assez réduite pour que les transformations de structure restent à peu près imperceptibles, les comportements de l'offre

1. *Ibid.* «Summary Record of the Debate», p. 395.

2. $\sum px$ est la consommation, w le taux horaire, et $(24 - l)$ le nombre d'heures de travail.

de travail soulèvent de toutes autres difficultés, étant donné surtout les comportements des salaires. Il est assez extraordinaire de constater en effet que dans les modèles cités, on ait considéré comme constantes toutes les variables sauf le salaire, alors précisément que les salaires semblent, du moins dans les secteurs les plus typiques de l'économie nord-américaine, suivre un mouvement généralement à la hausse et ceci même en dépit des récessions. Si le salaire se trouve ainsi exempt de fluctuations sensibles, et se déplace plutôt à peu près constamment à la hausse, et si l'offre de travail varie, ce doit être alors par suite de changements dans les autres variables, celles-là mêmes qu'on a pris l'habitude de considérer comme étant des constantes.

Les modèles statiques classiques ou néo-classiques nous sont de peu d'utilité alors, sauf probablement en période de sur-emploi caractérisé! Pourtant c'est cette courte période qui intéresse à la fois l'ouvrier et l'administrateur. Car bien avant Keynes, le salarié a appris à son corps défendant qu'en longue période, tous ses problèmes se trouveront sûrement résolus. L'administrateur public a, par ailleurs, à maintenir au jour le jour un difficile équilibre entre le sous-emploi et le sur-emploi qui alternativement menacent de se propager dans l'ensemble de l'économie.

Au cours de la crise de 1929, on s'était déjà préoccupé des déformations que subit l'offre de travail en fonction de la conjoncture. W.-S. Woytinsky avait, par exemple, mis au point certaines idées qui avaient cours depuis quelque temps déjà et qui constituent ce qu'on appelle depuis, l'*additional workers theory*. L'auteur en question résume l'hypothèse de la façon suivante:

« Parmi les personnes disposées à travailler, à un moment donné, il y a, en plus des travailleurs réguliers, un certain nombre d'autres individus qui, pour une raison ou pour une autre, cherchent temporairement un emploi rémunéré. En période de très forte demande de travail, ces travailleurs additionnels permettent d'atténuer les pénuries; au cours des phases de dépression, ils viennent au contraire intensifier la concurrence pour l'obtention des emplois disponibles et se trouvent ainsi à accroître le chômage visible (c'est-à-dire le nombre de personnes se cherchant un emploi).¹ »

Ce qui revient à dire que le concept traditionnel de « mobilité du facteur travail » dans le cycle aurait probablement plus de

1. W.-S. Woytinsky, « Additional workers and the volume of unemployment in the depression », *Committee on Social Security, Social Science Research Council, Pamphlet Series, Number 1, Washington, 1940, p. 1.*

sens en terme de participation ou de non-participation à l'offre globale de travail qu'en terme de déplacements géographiques ou occupationnels. En tout cas, pour employer une formule empruntée à Philip M. Hauser, «les mouvements de va et vient entre la population active et la population inactive encadrent toutes les autres formes de mobilité de la main-d'œuvre»¹, et méritent donc d'être étudiées avec attention.

Si l'hypothèse de Woytinsky était démontrée, la théorie traditionnelle des salaires se trouverait d'ailleurs complètement remise en cause: il resterait possible de faire de l'offre de travail une fonction du salaire, pour toutes les situations de hautes conjonctures, alors que la pression de la demande incite les employeurs à aller au delà des schémas de salaires établis pour s'approprier les travailleurs que finit par attirer des niveaux de rémunération particulièrement alléchants. Ce qui serait le cas surtout pour les personnes âgées ou pour celles encore à l'âge de la scolarité quoique ayant déjà dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. En période de déclin conjoncturel, ces personnes seraient vraisemblablement *rejetées* de la population active par un débauchage pur et simple, sans lien cette fois avec les mouvements des salaires. En somme, la théorie traditionnelle n'aurait plus qu'une valeur d'explication partielle, pour des situations bien déterminées, et selon une fonction rendue irréversible par la rigidité à la baisse des taux de salaire.

Pour les situations de sous-emploi le moins étendu, il faudrait faire appel à un autre type d'explication des mouvements de l'offre de travail: la chute de l'emploi obligerait de larges fractions de la population à essayer de remplacer par des gains occasionnels le salaire du chef de famille mis en chômage, par exemple. Ce qui devrait d'ailleurs amener automatiquement des déformations de la structure de l'offre de travail qui pourraient elles-mêmes servir d'indice pour l'analyse du phénomène de l'offre additionnelle. Mais surtout, au point de vue de la formulation théorique, on devrait faire de l'offre de travail une fonction à *élasticité négative* du revenu familial total. Ce qui se trouverait à reprendre sur le plan de l'analyse économique les formulations à caractère sociologique de certains auteurs, français en particulier, qui voudraient qu'on

1. *Labor Mobility and Economic Opportunity*, E.-Wight Bakke and others, The Technology Press of the M.I.T., 1954, p. 11.

cesse de considérer le salaire comme *prix du travail* pour le considérer plutôt comme le *revenu du travailleur et de sa famille*.

La politique d'emploi gagnerait aussi à ce que la liaison entre l'offre de travail et l'état de la conjoncture se trouve éclaircie. Dans son rapport pour l'année 1957, par exemple, le gouverneur de la Banque du Canada faisait remarquer qu'au cours de l'année, le «taux de participation» de la population à la population active s'était sensiblement accru, ce qui avait permis de supporter sans trop de difficultés des pressions inflationnistes considérables. En d'autres termes, à mesure que les pressions s'accroissaient, la fameuse limite du plein emploi absolu se trouvait sans cesse déplacée et l'explosion attendue ne se produisait pas. Ce qui constitue pour une politique de plein emploi une constatation des plus rassurantes . . . du moins à l'intérieur d'une certaine marge qu'on aurait intérêt à préciser.

À l'inverse, on peut imaginer que si l'hypothèse se trouvait vérifiée, les taux de chômage, en période de sous-emploi, se trouveraient d'autant plus «surestimés» que le sous-emploi serait lui-même plus étendu. Avec la reprise, la chute du taux de chômage aurait donc des chances alors d'être extrêmement rapide, à l'intérieur toujours d'une marge à déterminer. Si enfin on prenait en considération l'influence des saisons, on devrait s'attendre à ce que le chômage saisonnier statistiquement constaté se trouve sensiblement gonflé lui-même par le fait de l'existence d'un chômage conjoncturel étendu. En somme, la vérification de l'hypothèse permettrait d'abord de laisser tomber une bonne part des craintes qu'inspire l'éventualité du sur-emploi en cas de manipulation de la conjoncture, d'expliquer ensuite dans une certaine mesure les brusques variations des taux de chômage, surtout lorsque les variations saisonnières viennent s'ajouter aux variations cycliques, et enfin, d'acquiescer une certaine confiance en la possibilité de rétablir sans frais excessifs un niveau satisfaisant d'emploi après chaque récession.

En ce qui concerne le Canada, certains indices laissent croire que l'hypothèse de l'*additional workers theory* n'est pas dépourvue de signification. Les constatations du gouverneur de la Banque du Canada constituent le premier de ces indices. Les comportements du marché du travail au cours de la présente récession en fournissent

COMMENTAIRES

d'autres. Considérons seulement, en ce qui concerne la récession actuelle, deux mois choisis à dessein pour illustrer une situation de plein emploi et une situation de sous-emploi; soit les mois de juillet 1956 d'une part, et de juillet 1958 d'autre part. Les «taux de participation» calculés pour ces deux mois, par sexe et par âges, donnent les résultats suivants:

	Total	14-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
<i>Hommes:</i>						
1956.....	85.3	65.7	96.3	98.1	92.5	35.3
1958.....	84.3	61.3	75.4	98.1	92.6	32.6
<i>Femmes:</i>						
1956.....	25.0	40.2	44.6	23.8	20.8	4.0
1958.....	26.5	38.7	47.4	25.4	23.3	4.6

Il est intéressant de constater dans ce tableau que le «taux de participation» total de la population masculine fléchit alors que celui de la population féminine augmente lorsqu'on passe d'une situation de plein emploi à une situation de sous-emploi. Mais dans le cas de la population masculine, ce fléchissement est dû lui-même à deux catégories d'âge: les moins de 20 ans d'une part et les personnes de 65 ans et plus d'autre part. Il serait plausible de rattacher ces deux mouvements au prolongement de la scolarité et même au retour à l'école dans le cas des jeunes et à la retraite dans le cas des personnes âgées. Dans le cas de la population féminine, les taux de participation sont partout à la hausse, et de façon sensible, sauf pour les moins de 20 ans. Ce dernier cas pourrait s'expliquer vraisemblablement tout comme celui des jeunes gens par un maintien ou une reprise de la fréquentation scolaire. L'augmentation des «taux de participation» de toutes les autres catégories d'âges pourraient-elles relever de l'hypothèse de Woytinsky. On aurait là affaire à une offre de substitution déterminée par la chute du revenu familial, elle-même causée par le chômage de la population masculine. Le caractère complémentaire et «subordonné» du travail féminin par rapport au travail masculin rendrait cette hypothèse vraisemblable. C'est en ce sens, en tout cas, que les déformations structurelles de l'offre de travail dans le cycle pourraient être prises comme indices de la valeur de l'hypothèse de l'*additional workers theory*.

Pierre HARVEY